

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du jeudi 21 mars 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents :

Votants :

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

12/03/2024

Date d'affichage :

12/03/2024

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Pierre MIDOL, Dominique MONNIER, Valentin TRESY.

Absents :

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

**OBJ. : Vote des Taxes**

Après délibération, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, reconduit pour l'année 2024 le taux des taxes 2023 :

Pour mémoire :

Taxe foncière P. bâtie : 40,29 %, produits attendus : 31 668€

Taxe foncière P. N. bâtie : 32,32 %, produits attendus : 7 951€

Taxe d'habitation : 6.30 %, produits attendus : 435€

Allocations compensatrices : 874€

**Pour un montant attendu de 40 928 €.**

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**



**La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD**

